

L'ONU dit que l'aide au développement du Royaume-Uni qui va à des écoles privées à but lucratif pourrait porter atteinte aux droits des enfants

(Londres, 10 juin 2016)

Dans un [communiqué](#) sans précédent publié le 9 juin 2016, le Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies s'est dit préoccupé par le fait que le Royaume-Uni « finance des écoles privées et informelles à faible coût exploitées par des entreprises commerciales à but lucratif » par le biais de son aide au développement, du fait que cela pourrait avoir contribué à porter atteinte aux droits des enfants dans les pays bénéficiaires.

Le Comité a recommandé au Royaume-Uni de « s'abstenir de financer des écoles privées à but lucratif » et de « donner la priorité à l'éducation de premier degré gratuite et de qualité dans les écoles publiques ».

Le Royaume-Uni a dépensé ces dernières années des millions de livres sterling pour financer des écoles privées à but lucratif dans des pays en développement. Des fonds publics ont en particulier été acheminés par le Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni à une chaîne très [contestée](#) et controversée d'écoles normalisées à but lucratif, *Bridge International Academies*, qui opère au Kenya, en Ouganda, au Nigéria et en Inde.

Delphine Dorsi, de *Right to Education Project*, a réagi en

déclarant : « Le Comité des droits de l'enfant confirme les soupçons que nous avons émis dans notre rapport, sur le fait que le financement par le Royaume-Uni de Bridge International Academies et autres chaînes commerciales analogues pourrait être contraire au droit international. L'aide au développement devrait aller en priorité à la réalisation du principe de l'éducation gratuite de qualité pour tous, en particulier pour les groupes marginalisés, or ce n'est pas ce que fait le Royaume-Uni en finançant ce type d'écoles. Il s'agit là d'un sérieux avertissement adressé à tous les pays donateurs, d'avoir à respecter à l'étranger leurs obligations touchant les droits humains ».

Kevin Courtney, Secrétaire général par intérim de National Union of Teachers (NUT), le plus grand syndicat d'enseignants, a dit : « National Union of Teachers accueille avec satisfaction les recommandations du Comité des droits de l'enfant, qui a fait siennes nos préoccupations concernant l'éducation inférieure aux normes dispensée dans les pays bénéficiaires les plus pauvres du fait du développement des écoles privées dites « à faible coût ». Le Gouvernement britannique, qui dit au Royaume-Uni être défavorable à ce que l'éducation publique fasse des bénéfices, devrait répondre à ces critiques accablantes et lancer immédiatement un examen du soutien financier apporté par le DFID à ces écoles privatisées et à leur promotion dans les pays du Sud ».

Sylvain Aubry de Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights, a dit : « La [recherche](#) que nous avons menée avec nos partenaires au Kenya, en Ouganda et au Ghana a clairement montré que les écoles commerciales à but lucratif qui y sont exploitées compromettent les droits de l'enfant. Le financement octroyé par le DFID à ces écoles est donc illicite, et le Royaume-Uni devrait prendre dès maintenant des mesures pour y mettre fin et remplir les obligations qu'il assume en droit international ».

David Archer, membre pour la société civile du Partenariat

mondial pour l'éducation, a souligné : « J'espère que ces importantes observations du Comité des droits de l'enfant amèneront le DFID à repenser l'appui qu'il apporte à des écoles privées à but lucratif de piètre qualité, appui qui est manifestement contraire au bon travail qu'il accomplit par ailleurs pour soutenir l'éducation, en particulier celle des filles ».

Documents

- Recommandations du Comité des droits de l'enfant [en anglais uniquement] : http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC/C/GBR/C0/5&Lang=en
- Résumé du rapport sur l'aide du Royaume-Uni à l'éducation [en anglais uniquement] : http://globalinitiative-escr.org/wp-content/uploads/2016/05/RTE_CESCR_55_Session_UK_Alternative_Report_Summary_2016.pdf
- Déclaration concernant *Bridge International Academies* (mai 2015) [en anglais uniquement] : <http://globalinitiative-escr.org/wp-content/uploads/2015/05/May-2015-Join-statement-reaction-to-WB-statement-on-Bridge-14.05.2015.pdf>

Contacts

- Delphine Dorsi, Coordinatrice exécutive, *Right to Education Project* : +44 77 06 756 077 / dorsi@right-to-education.org
- Sylvain Aubry, Conseiller juridique et de recherche, *Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights* : +254 7 88 28 96 34 / sylvain@globalinitiative-escr.org
- David Archer, membre pour la société civile du Conseil du Partenariat mondial pour l'éducation : +44 75 95 10 64 00 / Archer@actionaid.org
- Caroline Cowie, NUT Press Office : 07879480061 / 0207

380 4706 / Samidha Garg : garg@nut.org.uk